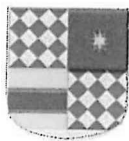


**MAIRIE
D'
ASCROS**



06260 ASCROS

☎04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

ASCROS, le 2 Juillet 2020

Compte-rendu de la Réunion en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

Du Samedi 20 Juin 2020

Président : Vincent GIOBERGIA.

Elus présents : AUTHIE Eddie, BAILET Patrick, CANTIELLO Raffaele, CHENET Florian, DILMI Henri, GIOBERGIA Vincent, HAMES Nicole, PACCINO Charles, RAYBAUD Alain, SGARRONI Alain, VALTIER Jean-Luc.

Secrétaire de séance : HAMES Nicole, désignée à l'unanimité.

=====

Ordre du Jour : Commissions Communales ; Délégations ; Redevance des Ordures Ménagères indexée à la Taxe Foncière ; Taux d'imposition 2020 ; Régies ; Autorisation de poursuite à la Trésorerie ; Droit de Préemption ; Fête du PNR ; Emplois ; Travaux ; Ferme Thérapeutique d'ASCROS ; Assistance Technique CD 06 ; Subventions ; Requête de Mme Dominique MANDARINO ; Requête de M. Jean-Marie RAYBAUD ; Requête de Mme Chrystelle HIRTH.

0) Ouverture de la séance à 10 heures 30 :

En raison de la crise sanitaire, le Conseil Municipal s'est tenu conformément aux dispositions gouvernementales en vigueur (distanciements, protections...)

Lecture de la Charte de l'Élu par M. Alain RAYBAUD, 1^{er} Adjoint au Maire. Deuxième Tour des Elections Municipales prévu le 28 juin 2020, la commune de LA PENNE devant voter pour le 2^{ème} tour, la CCAA de PUGET-THENIERS reste en attente de l'élection des Conseillers Communautaires.

Approbation du Compte-rendu de la séance du 23 Mai 2020, à l'unanimité.

« Locations Communales » :

Présidente : HAMES Nicole.

Titulaires : GIOBERGIA Vincent, DILMI Henri, CANTIELLO Raffaele.

Suppléant : RAYBAUD Alain.

Vote : Pour, à l'unanimité

« Marchés, Tourisme, Commerce, Artisanat et Médias » :

Présidente : HAMES Nicole.

Titulaires : GIOBERGIA Vincent, DILMI Henri, PACCINO Charles, CANTIELLO Raffaele.

Membre de la population : VALTIER Dorothée.

Vote : Pour, à l'unanimité

« Personnel et Emploi » :

Président : SGARRONI Alain.

Titulaires : GIOBERGIA Vincent, PACCINO Charles, CANTIELLO Raffaele, BAILET Patrick, VALTIER Jean-Luc.

Suppléant : CHENET Florian.

Vote : Pour, à l'unanimité

« Relations ISATIS » :

Président : GIOBERGIA Vincent.

Titulaires : BAILET Patrick, CHENET Florian.

Suppléants : SGARRONI Alain, DILMI Henri, HAMES Nicole.

Vote : Pour, à l'unanimité

« Travaux » :

Président : SGARRONI Alain.

Titulaires : AUTHIE Eddie, CANTIELLO Raffaele, VALTIER Jean-Luc.

Suppléants : GIOBERGIA Vincent, RAYBAUD Alain, DILMI Henri, PACCINO Charles.

Vote : Pour, à l'unanimité

« Urbanisme » :

Président : RAYBAUD Alain.

Titulaires : GIOBERGIA Vincent, CANTIELLO Raffaele, BAILET Patrick, VALTIER Jean-Luc.

Suppléant : DILMI Henri.

Membre de la population : VALTIER Jean-Charles.

Vote : Pour, à l'unanimité

« Civisme et Sécurité » :

Président : PACCINO Charles.

Titulaires : GIOBERGIA Vincent, RAYBAUD Alain, BAILET Patrick.

Suppléants : DILMI Henri, CANTIELLO Raffaele.

Vote : Pour, à l'unanimité

« Hygiène, Sécurité et Incendie » :

Président : SGARRONI Alain.

Titulaires : GIOBERGIA Vincent, DILMI Henri, PACCINO Charles.

Suppléant : RAYBAUD Alain.

Vote : Pour, à l'unanimité

-Création d'une Régie de Recettes unique pour la Bibliothèque Municipale et le Monnayeur des WC Publics :

Cette Régie de Recettes permettra de récolter tous les règlements en espèces déposés à la Mairie d'ASCROS, en particulier concernant la Bibliothèque Municipale et le Monnayeur des WC Publics.

Nomination d'un Régisseur en la personne de Mme Nicole HAMES et d'un Régisseur-Suppléant en la personne de M. Henri DILMI.

Vote : Pour, à l'unanimité

6) Autorisation de poursuite des créanciers :

Autorisation générale et permanente de poursuite donnée à Madame le Receveur de la Trésorerie de PUGET-THENIERS, afin d'exercer tous les actes de poursuite concernant tous les titres émis par la Commune d'ASCROS, selon l'article R167-24 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vote : Pour, à l'unanimité

7) Droit de Prémption :

Droit de Prémption renforcé pour les zones de constructibilité déterminées par la Carte Communale :

- Le Village,
- Hameau de Rourebel,
- Quartier Les Crottes,
- Quartier La Massière.

Le Droit de Prémption sera étudié et traité par la Commission d'Urbanisme au fil des transactions immobilières sur la commune.

8) Fête du PNR :

La Fête du PNR est prévue le 27 septembre 2020, dans tout le Village. Installation d'alimentations électriques provisoires à prévoir pour les stands des exposants :

- Place du Château,
- Sur le Grand Parking,
- Sur la Place Centrale (déjà existante).

Ces travaux seront supervisés par la Commission des Travaux.

-Festivités :

Les bals populaires sont interdits.

Les « Soirées Estivales » programmées, sont maintenues avec respect des règles sanitaires en vigueur et distanciation.

Date : Dimanche 12 Juillet et Vendredi 7 Août 2020

Autorisation et dérogation à demander à M. Le Préfet des Alpes-Maritimes.

9) Emplois :

Candidatures étudiées par la Commission Emploi.

-Ménage à la Mairie : 3 heures hebdomadaires à minima (plus, selon les besoins).

Candidate retenue : Mme Charlène CANESTRIER

Contrat à Durée Déterminée (un an) du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

Vote : Pour, à l'unanimité

-Grand FRAT égal à 30 % de subvention du projet pour un montant maximum de 200 000,00 euros HT.

Ces deux dispositifs doivent être présentés avant le 31 juillet 2020.

Conseil Départemental 06 :

-Dotation Cantonale d'Aménagement : 60 000,00 euros demandés pour 75 000,00 euros HT de travaux.

14) Requêtes :

-Société de Chasse d'ASCROS :

=> Demande de poser un chalet d'environ 24 m2, pour l'usage des chasseurs, sur un terrain communal, soumis a permis de construire.

Cette demande sera traitée par la Commission d'Urbanisme.

-Mme Dominique MANDARINO :

=> Electrification de sa parcelle n° C 514 - Balmon Est par le SDEG, dans le cadre du programme FACE.

Transmission au SDEG avec avis favorable de M. le Maire.

-M. Jean-Marie RAYBAUD :

=> Courrier de satisfaction concernant les travaux réalisés suite à des infiltrations dans son habitation à Rourebel. Fin des désordres, plus d'infiltrations notées.

Restent quelques traces d'eau dans sa cave...

-Mme Chrystelle HIRTH :

=> Nuisances sonores dues aux aboiements des chiens de Mme Martine PIGNON - Quartier La Chatonnière.

Dans le cas où Mme PIGNON serait dépositaire d'une nouvelle Déclaration de Travaux concernant la restructuration de son chenil, les services de la Mairie demanderont une isolation phonique du local et une occultation de la paroi côté route.

=> Vitesse automobile excessive de leur voisin M. Alex CISAR et bricolage occasionnant des nuisances (bruits de moteur...).

=> Problèmes au Bar-Restaurant d'ASCROS (soirées privées,...).

-M. Jean-Luc VALTIER :

=> Demande une renégociation du Chapiteau entre la commune d'ASCROS et le Comité des Fêtes. Accordé.

L'ordre du jour ayant été épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 15 heures, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée.

M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA

